

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**

2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC (à partir de 20h55), Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET (à partir de 20h18), Mme Julie POUPART (à partir de 20h35), M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER (à partir de 20h13), M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE jusqu'à 20h55)

Absents : Mme Marie-Sergine BEZARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal TARDY

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	21

Objet de la Délibération
n°202112160143

- Divers devis :

- écran et vidéo-projecteur pour le Foyer Rural

M. le Maire rappelle que la commune loue régulièrement du matériel de vidéoprojection à Lamballe Musik et qu'il serait plus judicieux d'acquérir le matériel. Un devis de Lamballe Musik est présenté pour un montant de 7 377.12 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord au devis présenté.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

